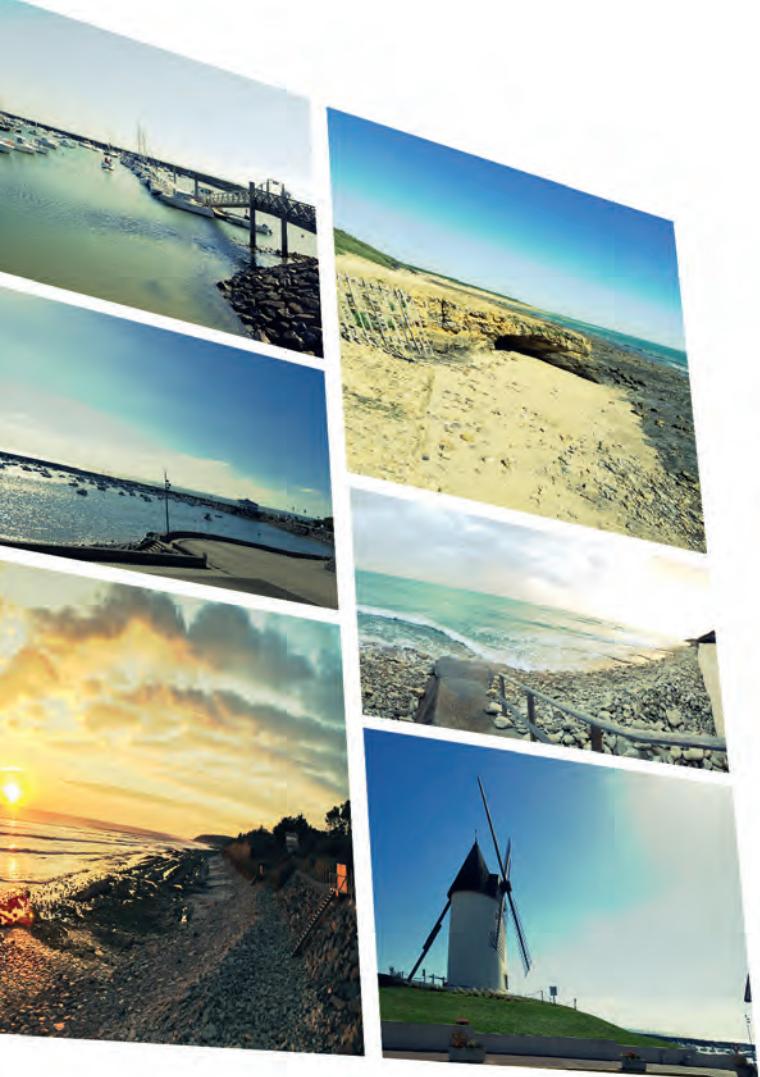


# BULLETIN MUNICIPAL



## Ville de Jard sur mer 2018





● **Finances // p. 4**

- > Budget
- > Transfert du Port de plaisance

● **Economie // p. 6**

- > Une activité commerciale et économique
- > Le Port

● **Urbanisme et bâtiments // p. 7**

- > Complexe sportif Madoreau
- > Nouveaux locaux pour les Services Techniques
- > Embellissement du transformateur du stade
- > Agenda d'Accessibilité Programmé
- > Destruction du local des Cyclo Jardais
- > Quelques Chiffres
- > Le CAUE de la Vendée
- > Réalisation d'un terrain multisports
- > Eco-Pass
- > ADILE conseil sur l'habitat et l'énergie
- > INOV 85

● **Sécurité // p. 10**

- > Sécurité participation citoyenne
- > Pôle Police

● **Voirie // p. 12**

- > Internet
- > Travaux

● **Environnement // p. 13**

- > Cimetière
- > Un rond-point sur le thème des marais
- > Et pour 2018...

● **Jeunesse // p. 14**

- > Le Conseil Municipal des Enfants
- > Dépenses de Fonctionnement
- > Tarifs des repas
- > Journée Parcours du Cœur Scolaire
- > Les TAP Temps d'Activités Péri-scolaires
- > Les interventions en milieu scolaire
- > L'École Publique Jacques Tati
- > Espace Enfance Jeunesse : les 4 saisons

● **Affaires sociales // p. 16**

- > Repas des anciens
- > La CAF : Caisse d'Allocations Familiales
- > Mission Locale Vendée Atlantique
- > Protection Maternelle Infantile
- > Assistante Sociale
- > Actif Emploi
- > La Maison Des Services À la Personne
- > ADMR

● **Affaires culturelles // p. 19**

- > Espace Culturel Médiathèque
- > Portage à domicile
- > Un bébé, un livre
- > Zoom sur : l'Espace de loisirs et culturel

● **Animations // p. 20**

- > Rétrospective 2017
- > Maisons et Jardins fleuris
- > Téléthon 2017
- > Projets d'animations 2018
- > Office Municipal des Sports et Loisirs

● **Jard Utile // p. 23**

- > Vendée Grand Littoral
- > Services de la commune
- > Permanences des Élus
- > Démarches administratives
- > Tarifs des prestations communales
- > État civil
- > Programmation des Animations



2018  
Ville de Jard sur mer

DEUX MILLE  
*Dix Huit*

## “ Mot du Maire

Chères Jardaises, chers Jardais,

L'occasion m'est donnée une nouvelle fois de vous adresser, au nom de tous les élus, nos meilleurs vœux de bonheur, santé et de réussite dans vos projets.

Chaque année les travaux réalisés agrémentent notre cadre de vie. Pour 2017 les réalisations ont été entre autres :

- L'agrandissement du complexe sportif de Madoreau,
- La destruction de l'ancien local des cyclos jardais,
- L'embellissement du transformateur du stade,
- Les effacements de réseaux, etc.

Pendant l'année 2018 d'autres travaux importants vont voir le jour. Les dossiers sont très avancés, en particulier ceux pour la construction du nouveau centre technique dans la zone des Aires, ainsi que la réalisation du pôle santé en concomitance avec des logements sociaux.

Nous continuerons à œuvrer pour la mise en valeur de notre commune, tant en investissement que pour l'entretien de notre patrimoine.

Tout ceci ne serait pas possible sans l'engagement, la forte mobilisation de vos élus et bien sûr, sans la collaboration des services municipaux compétents et disponibles.

Notre communauté de communes identifiée « Vendée Grand Littoral » s'apprête à prendre en 2018, une toute nouvelle dimension avec ses nouvelles compétences. C'est une force pour notre ville, l'une ne va pas sans l'autre.

En feuilletant ce bulletin, vous découvrirez nombre d'informations développées.

Mon souhait le plus cher est que chacun de vous puisse trouver la satisfaction de ses aspirations dans cette commune où il a choisi de vivre.

Bonne et heureuse année 2018

Le Maire  
Mireille GREAU

”

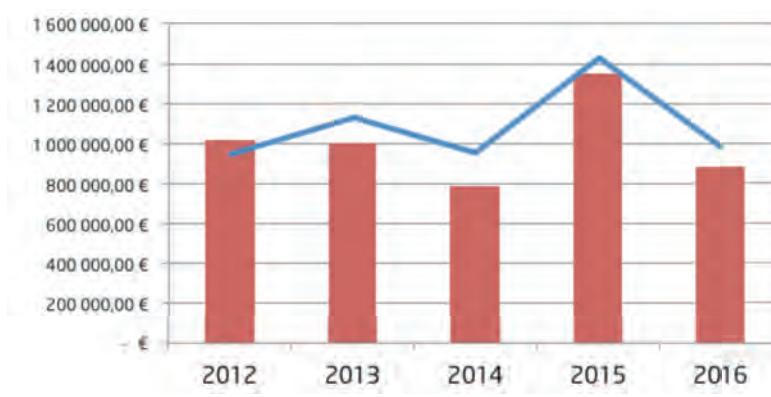
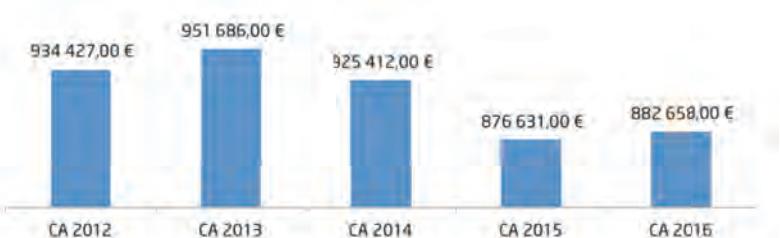


## Les Finances

### POINT SUR LES DÉPENSES

Les dépenses à caractère général connaissent une légère augmentation, du fait de l'entretien de nouveaux bâtiments dans le patrimoine de notre commune. Cette gestion rigoureuse des dépenses nous a permis de dégager un excédent de fonctionnement de 790 316 € en 2016 (Chiffres de l'exercice 2017 non disponibles à ce jour)

### ÉVOLUTION DES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL



Tous les efforts au niveau des dépenses permettent chaque année de dégager un autofinancement. Celui-ci nous permet de financer, avec nos fonds propres, une partie de nos projets à l'origine du dynamisme de notre commune.

█ Autofinancement net  
— Épargne brute

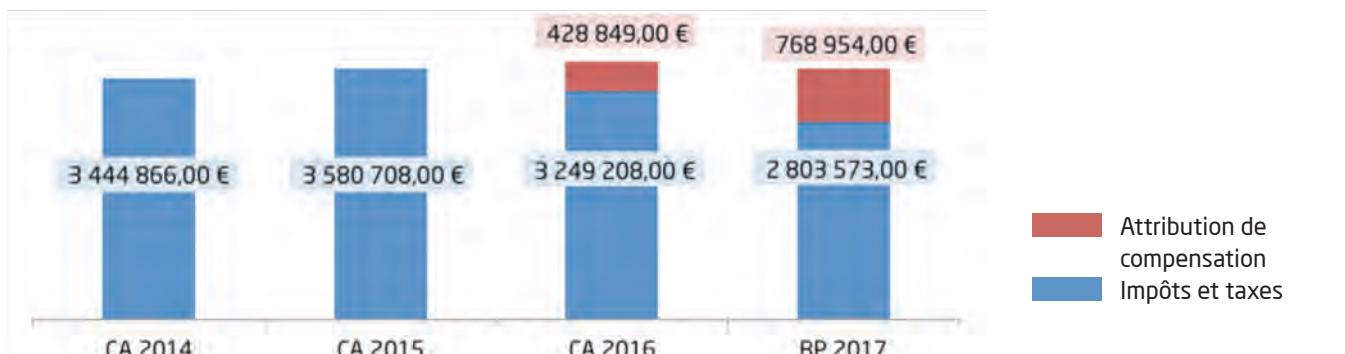
### POINT SUR LES RECETTES

#### Impôts et Fiscalité

La fusion des intercommunalités du Moutierrois et du Talmondais au 1<sup>er</sup> Janvier 2017 s'est accompagnée d'une recherche de neutralité fiscale. Notre nouvelle communauté de communes « Vendée Grand Littoral » a décidé :

- d'appliquer les taux de la communauté de communes du Moutierrois, lesquels sont plus élevés que ceux de la communauté de communes du Talmondais
- de demander aux communes du Talmondais de baisser leurs taux de fiscalité afin que cette augmentation soit neutre pour nos contribuables
- de reverser aux communes concernées par cette baisse des taux, une compensation financière (attribution de compensation) provenant de la fiscalité supplémentaire reçue afin de ne pas impacter leurs recettes.

### ÉVOLUTION DE NOS RECETTES DE FISCALITÉ À JARD SUR MER



█ Attribution de compensation  
█ Impôts et taxes

## TRANSFERT DE COMPÉTENCES



Aucune commune ne sera laissée seule  
Généraliser la gestion commune de services publics de proximité



Cette année a été marquée par les transferts de compétences vers les intercommunalités découlant, de la **Loi NOTRe du 7 Août 2015**.

**Au 1<sup>er</sup> Janvier 2017**, toutes les communes ont transféré la compétence «économique». Notre commune a transféré à la Communauté de communes «Vendée Grand Littoral» la compétence «Tourisme», notamment les charges de fonctionnement du bâtiment de l'Office de Tourisme et celles de la zone d'activité des «Aires».

Chaque transfert de compétences s'accompagne du transfert des ressources nécessaires à l'exercice de celles-ci, via la diminution de l'attribution de compensation. Les montants des charges transférés sont évalués par la CLECT (Commission Locale d'évaluation des transferts de charges) qui est composée d'élus représentant les communes membres de l'intercommunalité.

### PLANNING DES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES VERS LES INTERCOMMUNALITÉS

#### 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017

- Compétence économique
- Promotion du tourisme
- Collecte et traitement des déchets
- Accueil des gens du voyage
- Aménagement de l'espace

#### 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018

- Compétence «Gestion des milieux aquatiques»
- Compétence «Création, aménagement, entretien et gestion des activités portuaires»

#### 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020

- Compétence «Eau et Assainissement»

## Transfert du Port de plaisance au 1<sup>er</sup> Janvier 2018



### > Pour quelles raisons ?

La Loi NOTRe du 7 Août 2015 prévoit le transfert de la compétence «création, aménagement, entretien et gestion des activités portuaires». Le port de plaisance de Talmont St Hilaire, en raison de son caractère économique doit être obligatoirement transféré à la communauté de communes au 1<sup>er</sup> Janvier 2018. Le port de plaisance de Jard sur Mer ne possédant pas ce caractère économique, n'est pas concerné. Cependant, le conseil municipal de Jard sur Mer a voté dans sa délibération du 31 Août 2017 pour l'application de la loi.

### > Quels changements ?

Les ports de plaisance sont assez rares en Vendée et nous avons la chance d'en avoir deux dans notre communauté de communes. Le transfert de la gestion du port de plaisance implique que le budget annexe Port de plaisance soit repris par la communauté de communes. Ainsi, la gestion des deux ports de plaisance permettra une mutualisation des moyens en faveur d'un développement économique, maritime et touristique optimisé. L'intercommunalité va promouvoir nos équipements au-delà de notre territoire.

## Économie



### Une activité commerciale et économique

Les marchés, les mercredis gourmands, les nocturnes du port ainsi que les commerçants jardais contribuent tous efficacement au dynamisme commercial de notre ville. De nombreuses animations commerciales seront proposées en 2018 en concertation avec les représentants des commerçants du marché ainsi que ceux de l'AJAC (Association Jardaise des Artisans Commerçants) :

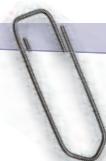
- Marché spécial Epiphanie,
- Marché spécial Pâques,
- Braderie des Commerçants...

Autant d'animations qui conforteront notre commerce local.



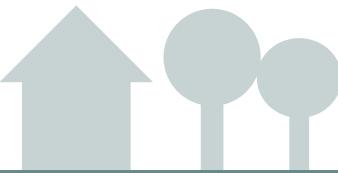
### LE PORT :

Pièce maîtresse de l'économie



En 2018, la compétence du port de Jard sur Mer est transférée à la Communauté de Communes. Les 2 ports, Bourgenay et Jard sur Mer, fonctionneront avec un budget indépendant et profiteront de cette compétence publique pour dynamiser et faire évoluer les services et les aménagements portuaires; gageons que ce transfert créera une formidable émulation. De nombreux projets sont à l'étude : extension de la capacité d'accueil avec la création de 225 places sur pontons, dynamisation de la zone économique à Morpoigne et une volonté avérée de rendre accessibles les activités nautiques aux personnes à mobilité réduite.





## Urbanisme et bâtiments

### Complexe sportif de Madoreau

**Installation d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.** L'annexe du complexe sportif, qui a été inaugurée le dimanche 27 août 2017, est maintenant fonctionnelle dans son intégralité. Les travaux de la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite se sont terminés en fin d'année. Un travail de taille quand il s'agit de travailler dans le sable et que tout s'intègre parfaitement dans l'environnement. Suite aux travaux une revégétalisation sera réalisée pour terminer d'intégrer les infrastructures à celui-ci. Pour rappel, cette annexe comporte notamment une salle de réception pour toutes les associations sportives de Jard sur Mer. Ce bâtiment vient aussi remplacer l'ancien local du club de football, vétuste, qui a été détruit.



### NOUVEAUX LOCAUX pour les Services Techniques

**Actuellement les bâtiments de nos services techniques sont scindés en deux parties.** La première se situe rue Paul Baudry, où l'on trouve les bureaux, les vestiaires, les ateliers, la serre et les véhicules. La deuxième est située rue des Artisans dans la Zone Artisanale des Aires pour l'entrepôt du matériel, le dépôt de gravats, etc. Ce projet va permettre de concentrer en un même lieu, « ZA Les Aires » tous les services techniques. Aujourd'hui, les bâtiments du centre ville génèrent une activité quotidienne qui peut être source de nuisances pour le voisinage par le va et vient des véhicules. **Ce nouveau centre technique municipal s'étendra sur une superficie de 6 133 m<sup>2</sup>, dont 1 127 m<sup>2</sup> de bâtiments (garages, ateliers, bureaux etc.)**



### EMBELLISSEMENT du transformateur du stade

La commune souhaite poursuivre l'embellissement des transformateurs ERDF car on note une baisse des incivilités (moins de tags, moins d'affiches apposées). Le projet initialement prévu en 2016, a été reporté cette année suite aux travaux d'extension du complexe de Madoreau. Après la signature d'une convention entre ENEDIS, le SYDEV et la commune, la réalisation s'est déroulée durant les vacances de la Toussaint.

La commune a fait appel, une nouvelle fois, aux jeunes des « Quatre Saisons ». Cette année, ce sont Candice, Hugo et Noah qui ont appris la technique du Graff avec le graffeur Allain FEUSTAY. Le thème choisi a été les sports présents à Jard sur Mer en faisant apparaître les couleurs locales des clubs sportifs : jaune et noir. Pari réussi, l'inauguration de cette œuvre a eu lieu le 15 novembre 2017. Il faut noter que pour ces projets, ENEDIS et le SYDEV prennent chacun à leur charge 1/3 du coût total, avec un plafond fixé à 333 €. Pour l'embellissement du transformateur du stade la charge financière de la commune est de 584 €.



### Agenda d'Accessibilité Programmé

Dans le cadre de l'AdAP (Agenda d'Accessibilité Programmé) plusieurs travaux ont été réalisés en 2017 pour rendre plus accessibles les établissements recevant du public (ERP) aux personnes à mobilité réduite. Ces divers aménagements consistent par exemple en l'élargissement des accès, la création de rampes accessibles, à remédier aux dénivellations, la mise aux normes de sanitaires, l'installation de barres d'appui, des ERP suivants :

- > Sanitaires de la mine, du Fief l'abbesse, de l'école Publique, de Boisvinet
- > Sanitaires publics :  
Office du Tourisme et Parking des Ormeaux.

En 2018 il est prévu dans l'AdAP les ERP suivants :

- > Salle des Ormeaux > Espace Culturel
- > Salle Omnisports > Sanitaires publics de l'Hôtel de Ville

# Urbanisme et bâtiments (suite)



## Destruction du local des « Cyclo Jardais »

En fin d'année 2017, le local utilisé par l'association des Cyclo Jardais situé à proximité de la salle des Ormeaux (un bâtiment d'une cinquantaine d'année) a été détruit. Il laissera la place à quelques emplacements de parking et un aménagement sera réalisé afin de faciliter l'accès aux cuisines de la grande salle des Ormeaux.

Comme de nombreuses associations, les Cyclo Jardais se retrouvent maintenant à la Maison des Associations « Le Rayon »



## Quelques CHIFFRES

Au 20 décembre 2017 ont été déposées :

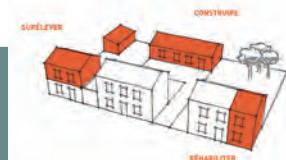
- > 86 demandes de permis de construire
  - + 13 demandes de permis modificatif
  - + 3 demandes de transfert de permis
- > 284 demandes de certificats d'urbanisme
- > 182 déclarations préalables de travaux
- > 204 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

Sur les 86 demandes de permis de construire :

- > 70 accordées,
- > 3 défavorables,
- > 13 dossiers en attentes.

Sur les 70 demandes accordées :

- > 23 permis d'habitations principales,
- > 18 garages, annexes, vérandas,
- > 13 permis d'habitations secondaires,
- > 16 extensions



Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement

45 bd des États-Unis, CS 4068 - 85 017 la Roche sur Yon cedex,  
02 51 37 44 95 • en savoir + : [www.caue85.com](http://www.caue85.com)

Un avis d'architecte gratuit sur votre projet de construction ou de rénovation. Le CAUE est un organisme départemental de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Une de ses missions est de conseiller gratuitement les particuliers qui désirent construire, étendre ou réhabiliter des bâtiments. Il s'assure de la qualité architecturale d'une construction et de sa bonne insertion dans son environnement, et vous guide dans vos démarches administratives. Il ne se charge toutefois pas de la maîtrise d'œuvre des projets.

Prenez rendez-vous avec un architecte du CAUE

Une permanence est organisée à la Communauté de Communes, sur rendez-vous, Marie-Laure BELLICAUD, architecte consultant du CAUE.

Permanence 1 jeudi sur 2 - Tél. 06 75 37 63 02

E-mail : [marie-laure.bellicaud@caue85.com](mailto:marie-laure.bellicaud@caue85.com)

## RÉALISATION d'un terrain multisports

Suite à la demande de jeunes jardais, une commission a été réalisée afin de réfléchir sur ce qui peut être mis en place dans notre commune. L'idée d'un terrain multisports a été étudiée. La commission s'est réunie et a comparé différents endroits de la ville dans le but de trouver un emplacement peu isolé et adapté. Cette nouvelle structure viendra compléter le complexe sportif de Madoreau, les terrains de football et le boulodrome, en s'installant à la place de l'ancien skate parc. L'endroit est idéal pour ne pas engendrer de nuisances avec le voisinage.

La réalisation d'un terrain multisports est un autre des projets pour 2018. Ces stades de ville sont voués à être utilisés en libre service. Cette installation permettra essentiellement la pratique des sports de ballon : football, handball, basketball et volleyball. Ouvert à tous, cette structure de 20 mètres de long et 12 mètres de large est clôturée, comprend deux frontons dans lesquels des buts multisports sont intégrés, et deux palissades latérales où seront les panneaux de basket. Le revêtement sera constitué de béton poreux.



Photo non contractuelle

## ECO-PASS

L'Eco-PASS est une aide forfaitaire de 3 000 € attribuée par la commune à hauteur de 1 500 € et de 1 500 € par le Conseil Départemental de Vendée, par le biais de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement et l'Energie (ADILE). Il s'agit d'une aide à l'accession à la propriété, soumise à différentes conditions. Les personnes intéressées peuvent venir se renseigner auprès des services de la mairie. Une prime complémentaire de 1 500 € sera versée par le Conseil Départemental aux ménages en accession directe à la propriété d'un logement neuf sur une parcelle inférieure ou égale à 500 m<sup>2</sup>.

De plus, le Conseil Départemental de la Vendée a modifié son programme « Eco-PASS » avec une ouverture à l'acquisition-amélioration et aux terrains dont la surface est supérieure à 500 m<sup>2</sup>.

## ADILE CONSEIL SUR L'HABITAT ET L'ÉNERGIE

Créée en 1993 à l'initiative du Conseil Général avec le soutien de nombreux partenaires publics et privés, l'ADILE de Vendée est conventionnée par le Ministère du Logement, de l'Énergie et du Développement Durable.



**Vous êtes locataire, accédant à la propriété ou propriétaire de votre logement,** l'Agence Départementale d'Information sur le Logement et l'Énergie est à vos côtés pour vous aider à construire votre parcours résidentiel.

### Des juristes spécialistes des questions du logement

- vous apportent les réponses juridiques à vos questions notamment en matière de baux, de contrats, de copropriété, de voisinage ou d'urbanisme,
- vous élaborent des plans de financement personnalisés et adaptés à vos ressources,
- vous réalisent des simulations d'investissement locatif en neuf ou en ancien et les réductions d'impôt possibles



**Bénéficier d'un audit énergétique gratuit pour améliorer la performance énergétique d'un logement dans le cadre de l'action éco-RÉNOVER du Conseil Général de Vendée.**

### Des conseillers professionnels de la maîtrise de l'énergie

- vous conseillent sur la conception bio-climatique de votre logement,
- vous réalisent des audits thermiques afin d'identifier les travaux nécessaires et maîtriser vos dépenses d'énergie.

**L'ADILE est le guichet unique pour faire le tour de la question de votre projet habitat en toute neutralité et gratuité. Alors n'hésitez plus, contactez un conseiller qui vous apportera la réponse à vos questions au 02 51 44 78 78**

### Des permanences chaque mois à la Communauté de communes :

- Juriste : les 3<sup>e</sup> lundi de 10 à 12 H
- Conseiller énergie : 4<sup>e</sup> vendredi de 10 à 12 H

143, Bd. Aristide Briand  
85000 La Roche-sur-Yon - [www.adil85.org](http://www.adil85.org)



## INOV 85 Initiative Nord Ouest Vendée

Cette année, Initiative Nord et Ouest Vendée fêtera ses 20 ans. Depuis 1998, la plateforme fédère, une équipe de deux salariées et une centaine de bénévoles (chefs d'entreprises en activité ou en retraite, assureurs, banquiers, juristes, conseillers en création, comptables, etc.) pour accompagner les créateurs repreneurs d'entreprise du territoire, vers la réussite de leur activité.

INOV soutient les porteurs de projets sur le territoire Vendée Grand Littoral depuis 2013. L'objectif est de favoriser l'émergence de projets locaux, créer et soutenir l'emploi, accompagner le développement économique territorial. Des prêts d'honneur à 0% de 1 500 € à 40 000 € sont proposés en fonction de la typologie des projets (création, transmission, croissance remarquable, 1<sup>er</sup> recrutement). Les porteurs de projets bénéficient également d'un accompagnement tout au long du remboursement du prêt d'honneur.

INOV a soutenu 59 entreprises sur le territoire intercommunal et a permis le maintien ou la création de 87 emplois. 354 325 € de prêts d'honneur ont été engagés et ont permis d'y associer 2 377 250 € de prêts bancaire (soit un effet levier de 7,1).

**Sur la commune de Jard sur Mer, 5 lauréats ont été soutenu par INOV depuis 4 ans :**

- Le pressing Jardais, Vent des pêches, La cave des chouans, Le salon de coiffure Gén'éric, la carrosserie jardaise.
- Au total, 34 000 € ont été accordés par le comité d'agrément du Talmondais pour soutenir ces beaux projets.

**Permanences à la communauté de communes,**  
à Talmont tous les jeudis :

Christelle BAUNY et Johanna FLAIRE

02 51 98 16 12 ou 07 62 69 94 38

[www.inov85.fr](http://www.inov85.fr)

retrouvez nous également sur facebook et twitter.





## Sécurité



### Sécurité PARTICIPATION CITOYENNE

Les services de la Gendarmerie et de la Police Municipale vous livrent quelques conseils simples pour assurer la protection de vos biens à votre domicile.

**La participation citoyenne, lutte contre les cambriolages.** L'opération «Participation Citoyenne», consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement.

#### Le dispositif vise à:

- rassurer la population
  - améliorer la réactivité de la gendarmerie et de la police municipale contre la délinquance d'appropriation
  - accroître l'efficacité de la prévention de proximité
- 11 référents Jardais se sont portés volontaires lors de la réunion organisée par la Mairie, la Gendarmerie, et la Police Municipale. Les référents sont en relation directe avec la gendarmerie et la police municipale et relaient auprès de la population l'information.

#### Quelques conseils de lutte contre les cambriolages

##### Prévenir:

Il faut éviter de garder d'importantes sommes d'argent à votre domicile, de laisser les doubles de vos clés en évidence. N'hésitez pas à prendre des photos et à noter les numéros de série de vos biens. Soyez méfiants et vérifiez la qualité des prospecteurs en demandant à voir une carte professionnelle.

#### Sécuriser:

Vous pouvez renforcer les portes avec la mise en place d'une traverse depuis l'intérieur de l'habitation, verrouiller l'ouverture des baies en posant une cale de bois, fermer à clé votre portail d'accès à votre domicile, éclairer votre propriété grâce à des détecteurs de passage sur les luminaires extérieurs. L'installation d'une alarme est bien évidemment un plus.

En cas d'absence prolongée, faîtes relever votre courrier par un ami ou un voisin, fermez vos volets et autorisez un voisin à venir les ouvrir dans la journée, laissez une lumière dans votre domicile en utilisant des horloges programmables.

**Vous avez la possibilité de souscrire gratuitement auprès de la police municipale à l'Opération Tranquillité Vacances.**

#### Alerter:

N'hésitez pas à signaler à votre référent de quartier tout ce qui peut vous paraître suspect (véhicule inconnu, démarcheurs...). Notez le numéro d'immatriculation du véhicule.

Si vous venez d'être victime d'un cambriolage, ne touchez à rien. Les relevés d'empreintes, d'ADN, de traces sont absolument nécessaires à l'enquête.



#### Appel à candidature

Si vous souhaitez participer à cette démarche, vous pouvez contacter la Police Municipale de Jard sur Mer au 02 51 33 99 33 ou par mail [police@ville-jardsurmer.fr](mailto:police@ville-jardsurmer.fr)

## Pôle POLICE

Le Pôle Police situé aux abords de la Mairie, place de l'Hôtel de Ville, est ouvert :

#### Hors-Saison :

De 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

#### Saison Estivale (juillet - août) :

De 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Lors de l'été, les bâtiments de la Police peuvent recevoir les renforts de la Gendarmerie.

Tél. : 02 51 33 99 33



## Le label **EMPLOYEUR PARTENAIRE** des sapeurs-pompiers pour la ville de Jard sur Mer

Dans le cadre de son plan d'actions départemental en faveur du volontariat, le service départemental d'incendie et de secours de la Vendée s'inscrit dans le dispositif dit «label employeur partenaire des sapeurs-pompiers».

L'objectif est de récompenser et de valoriser les employeurs publics ou privés qui ont manifesté, à travers la gestion des sapeurs-pompiers volontaires, salariés au sein de leur organisation, une volonté citoyenne et un esprit civique particulièrement remarquables.

En acceptant de les mettre à disposition, les employeurs participent ainsi à la continuité et à la qualité des secours de proximité.

Les critères et la pondération pris en compte pour l'attribution de ce label sont déterminés, suivant la circulaire du 19 juillet 2006, en fonction des catégories d'employeurs des sapeurs-pompiers volontaires.

Identiques pour l'ensemble des employeurs, ils sont construits sur la base d'un index permettant d'attribuer des points sur un total de 100.

Ils visent à évaluer :

- La contribution à l'effort de sécurité civile,
- La disponibilité opérationnelle par SPV,
- La disponibilité pour formation par SPV,
- La culture de sécurité civile.

L'analyse des critères a ainsi permis de retenir 15 employeurs sur le département.

Le vendredi 15 décembre, la ville de Jard sur Mer a reçu le «label employeur partenaire des sapeurs-pompiers» car la municipalité permet aux agents sapeurs-pompiers volontaires de réaliser des interventions ou de se former pendant leur temps de travail.





## INTERNET

**La montée en débit avec le SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'aménagement numérique)**

Élaboré à l'échelle d'un département ou d'une région, le SDTAN fixe l'objectif à atteindre en matière de couverture numérique de 10 à 20 ans, analyse la part prévisible qu'y prendront les opérateurs privés, arrête des orientations sur les actions publiques à mettre en œuvre (priorités, gouvernance, financements...). Il est actualisé régulièrement et concerne l'ensemble des collectivités : communes, intercommunalités, département, région. (source : vendeenumerique)

Le SDTAN 1 est en voie d'achèvement, représentant ainsi pour la commune de Jard sur Mer 228 prises montées en débit et le raccordement en 2018 de neuf sites prioritaires. On entend par « sites prioritaires » les bâtiments à vocation scolaire (écoles, collèges, lycées...), de santé (maisons de santé, hôpitaux, EHPAD...), administrative et culturelle

Le SDTAN 2 vient d'être adopté en communauté de communes le 25 octobre 2017. Les raccordements à l'abonné sont prévus à partir de 2020 garantissant ainsi la couverture totale de la commune de Jard sur Mer, centre-ville et villages.

Tous les ans, de nouveaux travaux de voirie sont réalisés pour rendre notre commune plus agréable. En 2017 les principaux travaux d'aménagement ont été :

### Réfection de la route de la forêt

Les 700 mètres de la route de la forêt ont été refaits à neuf pour un montant de 34 951,06 €



### > Réfection des trottoirs rue Mozart et rue des Tourterelles

Déjà commencée en 2016, la réfection des trottoirs s'est achevée en 2017 pour un coût total de 71 404,01 €

### > Effacement des réseaux rue Charcot

L'effacement des réseaux de la rue Charcot a été réalisé pour un montant 64,802 €

### Au premier semestre 2018 SONT PRÉVUS :

#### > Le réaménagement de la rue du Petit Brandais

L'effacement des réseaux de la rue du Petit Brandais a été effectué en 2017, le réaménagement de la rue est dans la continuité des travaux.

Suivant les crédits alloués au budget 2018, la réfection de trottoirs dans les lotissements sera poursuivie



## Environnement

### Cimetière

Deux autres allées secondaires vont être réaménagées. Cet aménagement rentre dans une logique de durabilité avec moins d'entretien et moins de désherbage. Les points d'eau ont été modernisés pour une meilleure intégration à cet environnement. Les plantations réalisées dans le cimetière apportent une touche de verdure dans cet espace très minéral.



### Un rond-point sur le thème des marais

L'aménagement des entrées de ville est important pour l'image de notre commune et l'accueil des personnes de passage à Jard sur Mer. Le rond-point, sur la route de Talmont Saint Hilaire, s'est refait une beauté par la mise en œuvre d'une écluse. Cette réalisation permet de mettre en avant la présence des marais sur notre territoire.

Cet aménagement, réalisé par deux agents des espaces verts, rappelle les installations dans les marais qui permettent de renouveler l'eau lors des marées, de faire rentrer les poissons et en évitant qu'ils puissent ressortir du marais. **Cette création sera végétalisée au gré des saisons !**



### Et pour 2018...

#### Pourtour du Moulin

Emblème du port, vitrine de la ville, le Moulin de Conchette est de plus en plus connu et reconnu par les habitants et les touristes. Il suffit de prendre quelques instants en saison estivale pour remarquer qu'un grand nombre de personnes se prennent en photo devant le moulin, gardien de notre port de plaisance. C'est pourquoi il est prévu de mettre en lumière les abords du moulin par un nouvel aménagement qui épousera le relief autour de celui-ci, et qui se voudra être plus accessible et végétalisé (bancs, nouvelles plantations...).



#### Des bacs à marée pour nettoyer nos plages

Chaque hiver, lors des grandes marées et tempêtes, d'importantes quantités de déchets peuvent être rejetées par l'océan. Chaque année l'ONF, en partenariat avec la commune, organise des ramassages manuels sur le littoral et dans nos forêts mais la tâche reste difficile.

L'installation de bacs à marée est un complément accessible à tout citoyen désireux de contribuer au nettoyage des plages. Deux bacs sont installés à la Pointe du Payré, deux à la plage de Ragounite et deux à la plage de Grand Boisvinet. Ces bacs permettent à chacun d'y déposer quelques déchets ramassés lors de promenades occasionnelles.





## Jeunesse

### Le Conseil Municipal des Enfants

L'année 2017 sera marquée par la mise en place du conseil municipal des enfants.

Projet d'une partie de l'équipe municipale depuis 2001, et inscrit dans notre profession de foi en 2014.

Suite à une réflexion et la mise en place d'une commission, l'élection du conseil municipal des enfants s'est déroulée le 25 septembre 2017. Avec l'aide des enseignantes, les élus ont pu rencontrer les enfants et leur expliquer cet engagement citoyen. Seuls les enfants jardais, en classe de CM1 et CM2, des deux écoles de la commune pouvaient prétendre à se porter candidat.

Ils ont élaboré des professions de foi pertinentes et ont été élus par l'ensemble de leurs camarades.

**Voici la composition du conseil municipal des enfants:**

**Pour les CM1 :**

- Océane PEZIN
- Jovanny BEDIN
- Enola RAMBAUD

**Pour les CM2 :**

- Amandine THERIAL
- Pierre-Alexandre FERRY
- Camille CADUE



### Dépenses de Fonctionnement

#### École Publique

##### Jacques Tati

Pour l'année 2017/2018, la participation aux frais de fonctionnement de l'école publique s'élève à 1 691,13 € par élève, contre 1 423,01 € en 2016/2017.

Voici la base de calcul : frais de fonctionnement de l'exercice 2016 (57 498,25 €) / 34 élèves à la rentrée 2017.

L'augmentation de cette participation par rapport à l'année dernière s'explique par la diminution du nombre d'élèves.

##### La participation s'élève respectivement à :

- > Commune de Saint-Vincent sur Jard :  
1 691,13 € x 2 élèves = 3 382,26 € ;
- > Commune de Saint-Hilaire la Forêt :  
(compte tenu du potentiel fiscal en appliquant le coefficient 0,8533) :  
1 443,04 € x 1 élève = 1 443,04 €

#### École Privée

##### Saint Joseph

Conformément à la convention passée entre la commune et l'association OGEC Saint-Joseph le 9 février 2010, la participation aux dépenses de fonctionnement de l'école privée Saint-Joseph pour l'année scolaire 2017/2018 s'élève à 82 865,37 €.

- > Montant de la participation allouée à l'école Saint-Joseph :  
1 691,13 € x 49 élèves jardais = 82 865,37 €

### Tarifs des repas

Le conseil municipal a voté, le 29 juin 2017, les tarifs suivants pour le service municipal de restauration scolaire pour l'année 2017-2018.

##### Les nouveaux tarifs :

- > 3,05 € pour les enfants Jacques Tati,
- > 5,90 € pour les enseignantes,
- > 2,35 € pour les repas vendus à l'OGEC.

Des aides financières sont allouées par le CCAS aux familles jardaises, en fonction du quotient familial qui est de 0 à 700. Pour l'année 2017-2018, les membres du CCAS ont souhaité maintenir les aides identiques à 2016-2017. La prise en charge est de 0,95 € à 1,70 € par repas et par enfant.

**La demande est à formuler à la mairie avant le 15 du mois pour une prise en compte sur le mois en cours.**

### Journée Parcours du Cœur Scolaire

Chaque année la Journée Parcours du Cœur Scolaire sensibilise nos enfants à prendre soin de leur cœur au travers de la pratique sportive et de conseils alimentaires.

**Cette journée aura lieu le Vendredi 20 avril 2018 !**



## Les TAP Temps d'Activités Périscolaires

Le Conseil municipal a décidé de maintenir les Temps d'Activités Périscolaires pour l'année scolaire 2017-2018, en tenant compte de l'avis des Parents d'élèves de l'école Jacques Tati (avis donné lors d'un conseil d'école). Les enfants ont donc classe 4,5 jours par semaine, les activités toujours menées par les 4 saisons, ont lieu les mardis et jeudis de 15h à 16h30.

## Les interventions de musique et danse en milieu scolaire

Lors de sa séance du 29 juin 2017, le conseil municipal a voté la reconduction du dispositif « Musique et Danse en milieu scolaire » pour les 2 écoles de la commune, au regard des remarques positives rapportées par les enseignantes. Le Conseil Départemental accompagne dans l'organisation de ces interventions mais la charge financière engendrée est supportée en totalité par la commune.

**Le coût pour l'année scolaire 2017-2018 est de 979€.**

## L'École Publique Jacques Tati

L'école publique Jacques Tati accueille, pour l'année scolaire 2017-2018, 34 enfants. Chaque année un projet pédagogique est défini. Ce dernier se compose de 3 thèmes : vocabulaire, sciences & arts et développement de la pensée logique. En septembre l'école a participé, en partenariat avec TRIVALIS, à un nettoyage des plages. Une action qui a permis de sensibiliser les enfants sur l'importance de bien jeter et trier ses déchets.

En décembre dernier une classe découverte a été organisée avant les vacances de Noël, pour les enfants de CM1 et CM2, au domaine de Beauregard à Herouville Saint Clair (près de Caen). Ce voyage, sur le thème de la musique et du patrimoine, a permis aux enfants de travailler avec l'orchestre de Normandie et avec des professionnels pour écrire une chanson, créer la musique et l'enregistrer. Nos jeunes jardais ont aussi eu le plaisir de visiter la ville de Caen et les plages du débarquement.



## Espace Enfance Jeunesse Association les 4 saisons

Les communes de Jard sur Mer et Saint Vincent sur Jard ont développé une politique globale sociale pour les enfants et les jeunes sur leur territoire en créant un équipement de loisirs de qualité et en confiant la gestion éducative, pédagogique et financière à l'association « Les Quatre Saisons ». Le Syndicat Intercommunal Éducatif Enfance Jeunesse est depuis le mois de Janvier 2015 en partenariat avec 4 communes : Longeville sur Mer, Avrillé, Le Bernard et Saint Hilaire la Forêt. Ceci permet aux résidents de ces 4 communes de bénéficier du même tarif préférentiel que les habitants de Jard sur Mer et de Saint Vincent sur Jard. **L'association intervient également pour la réforme scolaire (sur les Temps d'Activités Périscolaires) sur la commune de Jard sur Mer. L'association compte à ce jour 240 adhérents.**

**Espace Enfance** est un lieu convivial et de détente adapté aux enfants de 3 à 12 ans (Maternelles, Élémentaires). Plusieurs animations leurs sont proposées : activités manuelles, sportives, artistiques et culturelles, activités thématiques, séjours, etc. **Ouverture tous les mercredis et du lundi au vendredi (hors jours fériés) pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.**

**Espace Jeunesse** est ouvert à tous les jeunes de 12 à 18 ans (Collégiens, Lycéens). Différents espaces conviviaux leurs sont mis à disposition ainsi que des activités manuelles, sportives, culturelles et culinaires, des sorties, séjours, etc. Ils ont accès à un baby-foot, un billard, un coin détente, un plateau sportif... **Ouverture les mercredis et samedis (hors vacances scolaires) et du lundi au vendredi (hors jours fériés) pendant les vacances scolaires de 14h00 à 18h00.**

### Les manifestations locales

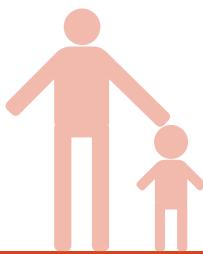
Au-delà des activités spécifiques Enfance et Jeunesse, notre association organise des manifestations locales ouvertes à tous, avec la plupart du temps le soutien d'associations locales :

- La Journée du Jeu le 3 Mars 2018 (date sous réserve) ;
- Le Rallye-Vélo avec l'association du VTT-SVSJ (date à confirmer) ;
- Le Vide placards spécial Vêtements et Jouets le 14 Octobre 2018 (date sous réserve).
- Divers autofinancements tout au long de l'année (Jus de Pomme, Viennoiseries, Pizzas...)

La Présidente, Honorine BLUTEAU, les membres du Conseil d'Administration et l'équipe permanente souhaitent une **bonne année 2018** à tous ses adhérents, familles et partenaires actuels et futurs. À très bientôt à l'Espace Enfance Jeunesse ou lors de nos manifestations.



Tél. : 02 51 90 99 64  
[accueil@les4saisons.org](mailto:accueil@les4saisons.org)  
[les4saisons.org](http://les4saisons.org)



## Affaires sociales

### Repas des « anciens »

Après la mise sous enveloppes des invitations, depuis déjà plusieurs années, les membres du CCAS ont décidé cette année de les distribuer. Réparties par secteurs géographiques sur la commune et avec l'aide d'élus municipaux, 470 invitations ont été déposées.

Nous nous sommes retrouvés 198 à la salle des Ormeaux, le mercredi 6 décembre. C'est aux sons du duo Bobazar que le repas s'est déroulé. La Calèche a mis en émoi nos papilles à la veille des fêtes de fin d'année.

Les enfants des écoles ont participé en décorant les menus.

**Les doyens mis à l'honneur ont été les mêmes que l'année précédente :**

**Mme Marie-Aimée RIBIERE âgée de 100 ans**  
**M. Roger MICHAUX agé de 95 ans.**



### La CAF Caisse d'Allocations Familiales

La mission de la CAF est de mettre en œuvre la politique publique familiale qui comporte deux volets :

- le versement des prestations légales
- une action sociale qui offre des services de proximité pour aider les parents dans leur vie familiale et sociale

- 1) Pour votre dossier de prestations légales, vous pouvez vous adresser au Point Accueil Caf des Sables d'Olonne au 6 rue Jeanne d'Arc (fermé au public le vendredi) :
  - Accueil rapide sans rdv : du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00
  - Accueil avec rdv via le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou par téléphone au 0810 25 85 10 : du lundi au jeudi de 13h30 à 15h30

### Mission Locale Vendée Atlantique

La mission locale Vendée Atlantique vient en aide aux jeunes de 16 à 25 ans.

**Contact :** La permanence a lieu dans les locaux du cybercentre, 8 rue de l'Hôtel de Ville à Talmont St Hilaire et est assurée par Nelly GAUDUCHON, conseillère en insertion professionnelle : le lundi et le mercredi,

- le matin de 9h à 12h sur rendez-vous (02 51 23 16 87)

- l'après-midi de 14h à 17h sans rendez-vous

### Protection Maternelle Infantile

Protection Maternelle Infantile (PMI)

Au Centre Médico Social - 71 bis av. des Sables

Talmont Saint Hilaire - **Tél. : 02 51 90 62 00**

- **Consultations et permanences puéricultrices**

Sur rendez-vous tous les jeudis de 13h30 à 16h00

- **Consultation des nourrissons**

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundi après-midi, sur rendez-vous

### Assistante Sociale

Vous pouvez rencontrer l'assistante sociale au Centre Médico Social

71 bis av. des Sables

Talmont Saint Hilaire

sur rendez-vous en téléphonant au

**02 51 90 62 00**



2) Un travailleur social rencontre les parents, qui le souhaitent, dans le cadre de :

- une naissance, le choix d'un mode de garde, la reprise d'un emploi, le congé parental, les vacances/loisirs...,
- le handicap ou la maladie d'un enfant,
- une séparation, la résidence alternée, un décès,
- le logement : dette de loyer ou de prêts accession, travaux d'amélioration, projet habitat...

**Contact:** Sonia Martin-Travailleur social au 02 51 20 90 31 ou [sonia.martin@cafla-roche-yon.cnafmail.fr](mailto:sonia.martin@cafla-roche-yon.cnafmail.fr)

Rdv possible au Point accueil Caf des Sables d'Olonne, à la Communauté de Communes de Moutiers les Mauxfaits ou au siège Caf de la Roche-sur-Yon

## ACTIF EMPLOI

Proche et solidaire à la fois



Des activités solidaires à votre service !!!

### SERVICE À LA PERSONNE

- Entretien de la maison / repassage / garde d'enfants...
- Jardinage : taille de haies, tonte de pelouse, désherbage...
- Bricolage : peinture, tapisserie...

### 50% de réduction d'impôts

(selon la législation en vigueur)

Chèques Emploi Service pré financés acceptés



### FABRICATION ET VENTE D'ÉCO-PRODUITS

Depuis 2016, dans le cadre de l'activité de chantier d'insertion, l'association développe une gamme de produits en bois, de briques de terre crue et d'activités de sous-traitance. Voici quelques réalisations, vous pouvez aussi venir découvrir ces produits en exposition dans la boutique de l'atelier (rue des alizés 85110 Chantonnay).



### SERVICES AUX PROFESSIONNELS

- Propreté / Nettoyage
- Hôtellerie / Restauration
- Bâtiment / Travaux Publics
- Distributions pubs, infos
- Garderie / écoles
- Espaces verts / Voirie
- Secrétariat / Administratif / Mise sous pli
- Manutentions diverses



### DEMANDEURS D'EMPLOI / BÉNÉVOLES

Vous recherchez du travail ou vous souhaitez vous impliquer au sein d'une association solidaire qui porte des valeurs. Vous êtes les bienvenus !  
Contactez-nous !

### PERMANENCES EN MAIRIE DE JARD SUR MER Actif Emploi,

28 bis allée St François, 85400 Luçon,

Tél. 02 51 27 95 59

actif85lucon@gmail.com,  
www.actif-emploi.com



## La Maison Des Services À la Personne (MDSAP) ouvre une nouvelle structure à Jard-sur-Mer

La MDSAP (Maison Des Services A la Personne), coopérative pionnière dans les services à la personne, continue de se déployer sur le territoire français via une nouvelle structure en Vendée.

### En plein développement, la MDSAP étend son réseau en Vendée

Déjà présente dans plus de 30 villes françaises, la MDSAP développe son réseau national à travers une nouvelle structure dédiée aux services à la personne, à Jard-sur-Mer. Elle vient renforcer le réseau de la coopérative qui compte déjà plus de 450 agences et 1100 collaborateurs.

«*Cette nouvelle agence permet à notre coopérative de se rapprocher encore un peu plus des populations dites «isolées» qui sont celles qui ont le plus besoin de nos services, explique Brice Alzon, Président-fondateur de la MDSAP. Cette structure permet à de nombreux habitants du littoral de bénéficier de ces services, inexistants auparavant sur la zone géographique.*»

### Faire face à une pénurie des services de proximité

Selon l'INSEE, la Vendée fait partie des zones les plus dynamiques de la Région, en termes démographique ou économique. En parallèle, le département fait face à un vieillissement très rapide de sa population, notamment sur le littoral.



«*Il manque clairement des structures de proximité proposant des services adaptés au maintien à domicile des personnes âgées ou en perte d'autonomie, indique Jonathan Veillard, responsable de la MDSAP de Jard-sur-Mer. Le littoral vendéen a ses spécificités. La 1<sup>re</sup> structure de services à la personne est à 50 km d'ici à La-Roche-sur-Yon !*».

La MDSAP de Jard-sur-Mer propose plusieurs services allant des activités de maintien à domicile des personnes âgées, fragiles ou en perte d'autonomie, au ménage chez les particuliers, en passant par les travaux de jardinages, activité initiale de l'agence.

Les habitants de Jard-sur-Mer, mais aussi des alentours sur le littoral dans un rayon de 30 km (Longeville, Saint-Vincent, La Tranche, l'aiguillon,...) pourront bénéficier de ces services.

### Contact

Patrick Perdriat  
patrick@harpcommunication.com  
06 65 51 92 08



## Association du service d'aide à domicile

Depuis près de 70 ans, l'ADMR accompagne les personnes à domicile : familles, personnes âgées ou en situation de handicap.



### AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES OU EN SITUATION DE HANDICAP

Nos aides à domicile formées et expérimentées sauront vous aider dans les actes de la vie quotidienne (aide à la toilette, courses, accompagnement lors de rendez-vous...) dans le respect de votre vie privée et de vos choix.



### GARDE D'ENFANTS À DOMICILE

L'ADMR vous propose un mode de garde qui répond à vos besoins et à ceux de vos enfants, adapté à vos horaires de travail et à vos contraintes. Le personnel, formé dans le domaine de la petite enfance saura respecter l'intimité de votre foyer et vos règles éducatives.



### MÉNAGE - REPASSAGE

Les services sont ajustés à vos besoins pour réaliser l'entretien de votre logement ou de votre linge par des professionnels de l'association spécialement formés pour intervenir à domicile.

L'association intervient sur :  
JARD SUR MER, LONGEVILLE,  
LE BERNARD, ST VINCENT SUR JARD

9 bénévoles et 31 salariées

### ASSOCIATION LOCALE ADMR DE JARD SUR MER

18 b Chemin du rayon - 85520 JARD SUR MER  
Tél : 02 51 22 66 31 - admr.jard.longeville@orange.fr

#### Permanences physiques

Du mardi au vendredi de 10 h à 12 h

#### Permanences téléphoniques

du lundi au vendredi de 8h à 12h30  
et de 13h30 à 16h

En dehors de ces horaires,  
contacter La Fédération ADMR Vendée  
au 02 51 44 11 55 du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 18 h (17 h 30 le vendredi)



## Affaires culturelles

### Espace Culturel Médiathèque

Animée par une équipe de 11 personnes (1 agent permanent, 1 agent saisonnier et 9 bénévoles), l'espace culturel met à la portée de tous les publics un fonds de 6 500 documents diversifiés (livres, magazines, DVD, liseuse) et propose tout au long de l'année de nombreuses animations (apéro-livre, dédicace, expositions, heures du conte, etc.). Des postes multimédias vous permettent de consulter votre courriel, d'effectuer des recherches sur Internet ou d'utiliser des logiciels de bureautique ainsi que l'impression de documents. L'espace culturel dispose aussi du wifi gratuit à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment.

**L'accès à l'espace culturel est libre et gratuit pour la consultation sur place. Les usagers inscrits peuvent quant à eux emprunter jusqu'à 5 documents pour une durée de 3 semaines.**

L'abonnement à l'espace culturel permet un accès gratuit à e-médi@, plateforme de ressources numériques proposée par le conseil départemental de la Vendée, où vous pouvez découvrir la presse en ligne, des e-books, de l'autoformation, des films, de la musique, des jeux, un espace jeunesse.



### Portage à domicile

L'espace culturel propose aux habitants de la commune un service de portage de documents à domicile. Ce service s'adresse aux personnes fragilisées par l'âge, la dépendance ou le handicap (même ponctuel) et qui ne peuvent pas se déplacer à l'espace culturel.

### Un bébé, un livre

L'espace culturel offre un livre à chaque naissance d'un bébé jardais. Le but est de sensibiliser les jeunes parents à l'importance de proposer à leur enfant des livres dès le plus jeune âge. L'espace culturel dispose d'ailleurs d'un espace « bébé lecteur » avec des livres adaptés aux moins de trois ans. Un courrier est adressé aux nouveaux parents avec un bon pour retirer le livre à l'espace culturel.

### Zoom sur : L'Espace de loisirs et culturel

Depuis fin mai vous pouvez profiter de nouveaux aménagements, réalisés par nos services techniques, dans les jardins de l'Espace Culturel. Amusez-vous sur les classiques des jeux de société tels que le «Jeu de l'ioie», le jeu de «Dames», ou encore avec notre jeu d'échec géant !

Dans cet espace de loisirs vous y trouverez aussi une (immense) Boîte à Livres! Sur le principe du libre-échange, n'hésitez pas à déposer vos livres coup de cœur et faites votre choix dans les romans à disposition. Profitez-en pour vous détendre et lire quelques instants sur les transats...

**Ces aménagements sont à disposition du public sur l'ensemble de l'année.**

Etant donné le succès rencontré par cet espace de loisirs, l'espace culturel proposera en 2018 une vingtaine de jeux de société pour tout âge à disposition du public pour jouer à l'intérieur du bâtiment.





## Animations

### Rétrospective 2017

Un beau début d'avant saison nous a permis d'organiser un premier concert le vendredi 26 mai.

**Le mercredi 21 juin** c'était la journée basque sur le parking de la capitainerie avec une démonstration de pelote basque, vente de produits régionaux, dîner et dégustation.

**Samedi 24 juin**, Feu de la Saint Jean et Fête de la musique. La soirée fut chaude avec la participation de plusieurs formations musicales : Jard Jazz, La Band'à Marans, Pacolédeziles et les 3 z'accords pour danser près du feu allumé sur la plage du Pé du Canon.

La saison estivale était lancée dès **le 2 juillet**. Tous les soirs le port s'est animé, soit par un concert, une animation musicale, un groupe folklorique. Comme toujours **le 13 juillet** avec son feu d'artifice et sa soirée attiraient beaucoup de monde sur le port. Malgré une météo capricieuse, août enchaînait les concerts et autres animations.

**Le 15 août**, la fête de la mer a été très réussie avec le dépôt de gerbe le matin pour les péris en mer, en présence de bateaux pavoisés, des Olonnois escortés par les canots de sauvetage de la SNSM de Bourgenay et pour la première fois le canot des Sables d'Olonne. L'animation était aussi sur le parking avec les chants marins du Club Nautique et des Olonnois. Des jeux avec les stands des associations jardaises et cette année l'escalade d'un mât de bateau qui connu beaucoup de succès.



Bar, restauration sur place, cette belle journée se terminait par un feu d'artifice somptueux, suivi d'une soirée en musique qui a ravi la grande foule. Dixit certains « On se serait cru à Ibiza » !

Enfin les mercredis soir, une animation pour les plus jeunes est présentée sur le port.

**À continuer, les nocturnes du port, les jeudis soirs qui drainent un large public.**

Dans la journée, des animations en ville, dans la rue piétonne :

- > les mardis matin, un concert de Jazz très apprécié.
- > les mercredis matin, un marché gourmand pour titiller les papilles.
- > les vendredis et dimanches, des animations pour tous : jeux en bois, structures gonflables, minigolf, mur d'escalade...)





## Maisons et Jardins fleuris

Le concours des maisons et jardins fleuris récompense 15 lauréats chaque année. Les jardins sélectionnés sont ceux visibles uniquement depuis la route. Ces jardins tous plus beaux les uns que les autres participent à l'embellissement au quotidien de notre commune. C'est un véritable message d'accueil aux visiteurs et touristes.

Chacun des lauréats s'est vu remettre une orchidée et un sachet de bulbes. Seul le premier prix se différencie avec le livre «1 544 plantes» de M. Alfred HERAULT, lequel a été décerné à M. et Mme ROUX.

**Les autres lauréats sont :**

*Mme FERRE, M. & Mme DAVID, M. & Mme GOUPIL, M. & Mme ARNOULT, M. & Mme BRUNEAU, Mme MOILLART, M. & Mme EMMARS-DOUCET, Mme CELLIER, M. & Mme PASQUIER, Mme BERNOLLE, M. & Mme HENTRY, M. & Mme LARROUY, M. & Mme HUCHON et M. & Mme BOULOIS*

## Téléthon 2017



L'année s'est terminée avec le Téléthon qui s'est déroulé sur 3 jours. Les festivités ont été ouvertes, le 2 décembre, par les tournois de pétanque des 2 clubs de la commune. Le bridge a assuré sa participation le 8 décembre. Et le moment phare a eu lieu le samedi 9 au matin dans le centre ville.

Comme les années passées, les randonneurs pédestre et cycliste ont pris les chemins de la commune, pendant que s'installait le village. Les donateurs se sont retrouvés autour de la chorale de chants marins, de la dégustation d'huîtres, des travaux de l'atelier Typhanie sans oublier le vin chaud de Denis !

Merci à vous tous qui avait veillé au bon déroulement de cette manifestation aux cotés de Thérèse. Grace à vos dons, 3 590€ ont été reversés à l'AFM.  
**MERCI**



## PROJETS d'animations 2018

- **Samedi 23 juin**  
Fête de la musique & Feu de la Saint Jean
- **Samedi 7 juillet**  
Passage du Tour de France  
Animations près de l'église et groupe folklorique le soir près du moulin.
- **Vendredi 13 juillet**  
Feu d'artifice suivi d'un bal populaire avec orchestre
- **Mercredi 15 août**  
Fête de la Mer suivie du feu d'artifice et du bal.
- **Début septembre,**  
Forum des Associations





## Office Municipal des Sports et Loisirs

Une fois n'est pas coutume, c'est le 11<sup>e</sup> TRAIL de La Vinière qui a ouvert les épreuves sportives de l'OMSL en 2017. Le Comité d'Athlétisme ayant modifié ses critères de validation auprès du préfet, l'autorisation d'organisation nous a été délivrée que quelques jours avant la date fixée. Nous étions rassurés !

C'est donc le 19 août que nous nous sommes retrouvés sur la place du village. Une nouveauté, créée par Bruno, la course Kids'Run ! 25 enfants ont testé cette course à obstacles sur 1 km. Au regard de leur enthousiasme, cette manifestation rejoint nos autres épreuves déjà existantes.

Ce sont 281 coureurs qui se sont testés sur le sol jardais dont 57 féminines au départ. Les habitués arrivaient un peu déçus de ne pas avoir eu à se confronter aux



éléments de la nature comme l'an passé, et ceux qui découvraient l'épreuve nous enviaient notre environnement.

Le groupe folklorique Les Grelets de Santun a agrémenté la soirée qui s'est terminée aux sons du groupe « Les 3 Accords ».

Si le temps était idéal, ce fut moins le cas deux semaines plus tard pour le 31<sup>e</sup> Triathlon ! C'est donc sous un ciel bien couvert que nous nous sommes retrouvés le 3 septembre sur le parking du port. On notera un record de 46 participants sur notre course Avenir Crédit Mutuel.

Pour les plus aguerris, 2 formats de courses leur étaient proposés en fonction de leur catégorie (XS et S) : 300 triathlètes se sont déplacés malgré la météo.

Lors des briefings de ces deux journées, un moment de recueillement et d'applaudissement a été demandé en mémoire de 3 personnes qui venaient de nous quitter et qui avaient chacune dans leur histoire côtoyée l'OMSL : M. André HERVE premier président de notre association, M. François GREAUD triathlète renommé, M. Jean Claude GUYON animateur de nos épreuves. Depuis M. Christian PATELLA les a rejoints, il avait suivi Bruno dans la mise en place de nos triathlons.

Notre mécénat avec le Crédit Mutuel a pris fin le 31 décembre 2017, il ne sera pas renouvelé mais l'agence de Jard accepte de continuer à nous sponsoriser. Merci pour ces 9 années à nos cotés.

**MERCI aussi à vous tous qui participez à la vie de notre association; votre soutien quel qu'il soit nous encourage à poursuivre l'organisation de nos manifestations.**

- **Dimanche 10 juin 2018 :**  
32<sup>ème</sup> Triathlon de Jard sur Mer  
Triathlon Avenir  
Triathlon XS  
Triathlon S
- **Samedi 18 août 2018 :**  
12<sup>ème</sup> Trail de la Vinière et Kids Run





### Vendée Grand Littoral Communauté de Communes

#### 11<sup>e</sup> édition Forum Emploi - Formation

Vendredi 16 mars 2018 de 13h30 à 17h30 à l'Espace socio-culturel de La Boissière des Landes  
Plus de 40 partenaires sur place, affichages d'offres, se munir de CV, présence de chefs d'entreprise.

Contact : Christelle TROGER

2, rue du Chemin de Fer - 85540 Moutiers les Mauxfaits  
Tél. : 02 51 98 93 26 - Fax : 02 51 98 92 10  
espaceemploi@paysmoutierrois.fr  
www.paysmoutierrois.fr



En 2018, votre Communauté de communes devient « Vendée Grand Littoral ». Un nouveau nom pour une nouvelle dimension. Avec ses 20 communes et près de 35 000 habitants, votre Communauté de communes est à votre service, prête à relever les défis d'avenir dans les domaines de l'économie, de l'écologie, du numérique, de la famille ou du développement équilibré de notre territoire.



Vendée Grand Littoral propose un service de gestion des déchets à la fois efficace et proche de vos besoins. La Communauté de communes organise la **collecte des déchets**, vous accueille dans ses **cinq déchèteries**, mène des **actions de sensibilisation** pour réduire la production de déchets et promeut le réemploi des objets à travers la **recyclerie**.



Le tourisme est un secteur clé de notre territoire avec 2 700 emplois touristiques, 90 restaurants, près de 100 000 lits... A travers la **gestion de ses deux ports** (Jard-sur-Mer et Talmont-Saint-Hilaire) et de son **Office de Tourisme**, la Communauté de communes fait rayonner la Destination Vendée Grand Littoral.



Vendée Grand Littoral souhaite promouvoir une culture accessible à tous en s'appuyant sur des **sites culturels** d'une incroyable diversité (Préhisto-site du CAIRN, Folie Finfarine, Maison Clemenceau...). La Communauté de communes se mobilise dans la **mise en réseau des bibliothèques** du territoire et dans le développement de **programmes d'animations**, comme en 2018 avec l'Année Clemenceau.



Terre d'entrepreneurs, Vendée Grand Littoral regroupe près de 3 500 entreprises. La Communauté de communes s'investit pour créer un environnement favorable à leur croissance. Elle développe les **zones d'activités** et se mobilise pour rendre le **Très Haut Débit accessible à tous** grâce au déploiement de la fibre optique.



**Relais d'Assistantes Maternelles, Lieu d'Accueil Enfant-Parent** (La Marelle), initiatives autour du **soutien à la parentalité** (conférences, ateliers...). Au travers de ses actions, Vendée Grand Littoral veille à accompagner les familles et les professionnelles de la petite enfance.



Riche de paysages d'exception, Vendée Grand Littoral est naturellement prête à relever le défi de la transition écologique. En plus d'actions de **prévention des inondations** et de la gestion de l'**Assainissement Non Collectif**, elle met en place le **Plan Climat Air Energie Territoire** et se mobilise pour faire labelliser le Havre du Payré **Grand Site de France**.

## CONTACTS

02 51 207 207 - [www.vendeegrandlittoral.fr](http://www.vendeegrandlittoral.fr) - [contact@vendeegrandlittoral.fr](mailto:contact@vendeegrandlittoral.fr)

35 impasse du Luthier - ZI du Pâris 1 - BP 20 - 85440 TALMONT SAINT HILAIRE

Suivez-nous !





## Les services de la commune

### LA MAIRIE

La mairie est ouverte sans interruption

- du lundi au mercredi de 9h à 18h
- le jeudi de 9h à 13h30
- le vendredi de 9h à 17h

En saison (du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août), les bureaux sont fermés entre 12h30 et 14h.

Téléphone : 02 51 33 40 17

Site Internet : [www.ville-jardsurmer.fr](http://www.ville-jardsurmer.fr)

E-mail : [mairie@ville-jardsurmer.fr](mailto:mairie@ville-jardsurmer.fr)

### ESPACE CULTUREL - MÉDIATHÈQUE

#### Horaires hors saison :

Les lundis et samedis : de 10h30 à 12h30

Les mardis et vendredis : de 16h30 à 18h30

Mercredi de 10h30 à 12h30 et de 15h à 17h

#### Juillet et Août :

Les lundis et samedis : de 10h30 à 12h30

Du Mardi au vendredi de 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h30

Téléphone : 02 51 20 37 45

E-mail : [bibliotheque@ville-jardsurmer.fr](mailto:bibliotheque@ville-jardsurmer.fr)

Blog : <http://espacecultureljardsurmer.over-blog.com/>

### AUTRES SERVICES

Police municipale : 02 51 33 99 33

Services techniques - ateliers : 02 51 33 64 75

### DÉCHETTERIE

Elle est gérée par la Communauté de Communes du Talmondais (02 51 207 207).

### Heures d'ouverture

- Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars :

Mardi - mercredi - jeudi - vendredi et samedi (fermé le lundi) de 9h à 12h et de 14h à 16h30

- Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre :

Mardi - mercredi - jeudi - vendredi et samedi (fermé le lundi) de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

### TRÉSORERIE DE MOUTIERS LES MAUXFAITS

La trésorerie de Moutiers les Mauxfaits accueille le public :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

## Permanence des Élus

Afin de rencontrer les différents élus, il est nécessaire de prendre rendez-vous.

#### • Mireille GRÉAU

Maire

Mardi de 14h à 16h

Jeudi de 10h à 12h

Vendredi de 14h à 16h

#### • Mme Patricia TISSEAU

1<sup>er</sup> adjoint

Vendredi de 10h à 12h

Finances - Affaires Culturelles - Fêtes & cérémonies

Maisons Fleuries

#### • M. Bernard VOLLARD

Mardi de 10h à 12h

Voirie - espaces verts - assainissement - SPANC

Occupation domaine public

Relations avec les services techniques

#### • Mme Sonia GINDREAU

Mercredi de 14h à 16h

Affaires sociales - Affaires scolaires - Affaires sportives  
OMSL - SIEEJ (centre de loisirs)

#### • M. Jean VRIGNON

Lundi de 10h à 12h

Urbanisme et Environnement - Bâtiments communaux

Suivi des travaux - Port de plaisance - Cimetière

#### • M. Alain MICHEAU

Mercredi de 10h à 12h

Animations - Information & Communication

#### • M. Jean-Michel PINÉAU

Tous les lundis sur rendez-vous

Économie - Commerce - Artisanat - Marché



# Vos démarches administratives

Tous les renseignements sont disponibles et actualisés sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## INSCRIPTIONS LISTES ÉLECTORALES

Si vous vous installez à Jard sur mer, venez vous inscrire en mairie avant le 31 décembre de l'année en cours.

De même, si vous déménagez, merci de le signaler à notre service «élections» et d'apporter un justificatif de domicile.

Les jeunes atteignant 18 ans et résidant à Jard sur Mer sont automatiquement inscrits, par le biais de l'Insee. Si vous ne recevez pas votre carte d'électeur courant mars, merci de vous renseigner auprès de la mairie.

### Inscriptions et renseignements à la mairie.

Les habitants peuvent demander leur inscription sur les listes électorales par internet sur : [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr).

Cette démarche devient ainsi plus simple, plus rapide et sans perte de temps car elle évite un déplacement en mairie.

## RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>e</sup> anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National d'ANGERS :  
Tél. : 02 44 01 20 50  
E-mail : [dsn-csn-ang.sga@defense.gouv.fr](mailto:dsn-csn-ang.sga@defense.gouv.fr)

## DÉMARCHES EN LIGNE

Quelque soit la démarche, c'est simple : il suffit de créer un compte en quelques clics sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr), d'accéder à la démarche en ligne choisie puis de se laisser guider.

La création est gratuite et le compte est sécurisé. (les pièces justificatives doivent être numérisées).

## CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2017 les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont désormais traitées sur prise de rendez-vous dans une mairie où sont fait les passeports. Les mairies les plus proches sont Moutiers-les-Mauxfaits ou Les Sables d'Olonne.

Pour l'établissement d'une nouvelle carte d'identité, vous devez vous présenter sur rendez-vous au secrétariat de la mairie (notamment pour le relevé de votre empreinte digitale), accompagné(e) d'un de vos parents si vous êtes mineur(e), muni(e) des pièces suivantes :

- Une copie de votre acte de naissance (avec la filiation des parents : date et lieu de naissance des deux parents) à se procurer auprès de la mairie de son lieu de naissance pour une 1<sup>re</sup> demande
- Deux photos d'identité récentes, semblables, de face sur fond clair,
- Un justificatif de domicile en original (facture de téléphone, d'électricité, etc...)
- La carte d'identité périmée s'il s'agit d'un renouvellement
- La preuve de la nationalité française en fonction de votre situation pour une 1<sup>re</sup> demande

En cas de perte ou de vol de votre carte d'identité, vous devez effectuer une déclaration (possible en mairie), et fournir un timbre fiscal à 25 €.

Pour l'établissement d'un passeport la démarche est la même et un timbre fiscal est demandé de

- > 86 € pour les adultes,
- > 42 € pour les mineurs de 15 ans à 18 ans,
- > 17 € pour les moins de 15 ans,



## Carte grise

Depuis le 6 novembre 2017, la quasi-totalité des démarches liées au certificat d'immatriculation sont accessible en ligne grâce à des télé-procédures adaptées, sur le site de l'ANTS :

<http://immatriculation.ants.gouv.fr> via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

### Liste des démarches ouvertes à la télé-procédures :

- > Demande de duplicité ;
  - En cas de perte ;
  - En cas de vol ;
  - En cas de détérioration.
- > Demande de changement d'adresse ;
- > Demande de changement de titulaire ;
- > Déclaration de cession de véhicule.

Pour les personnes ne disposant pas d'un ordinateur ou peu à l'aise avec Internet, des points numériques sont installés à la préfecture, à la sous-préfecture des Sables d'Olonne et à la maison de l'État - sous préfecture de Fontenay-le-Comte.

Les points numériques permettent d'accompagner les usagers et d'accéder aux sites Internet spécialisés dans les démarches en ligne. Ils offrent la possibilité de scanner des documents et d'imprimer les justificatifs de réception des dossiers. Un médiateur numérique peut assister les usagers dans la réalisation de leurs téléprocédures si nécessaire.

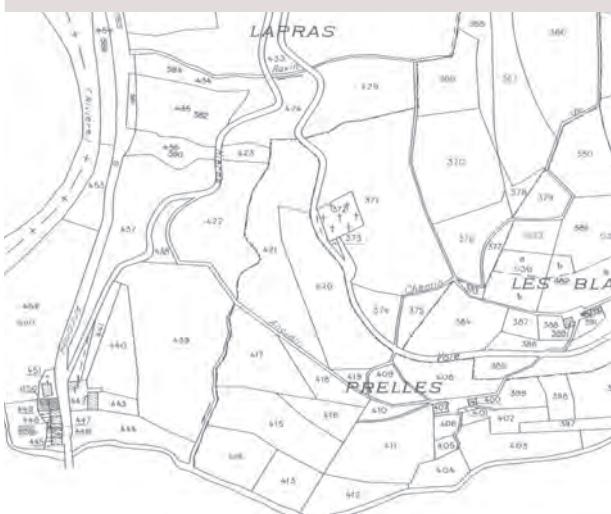


## Cadastre

Les plans de cadastre sont à demander

- > soit en mairie au prix de 3 €,
- > soit auprès du centre des impôts des Sables d'Olonne, service cadastre (Tél. : 02 51 21 76 65)
- > soit à partir du site internet : [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)

**Les photocopies de documents d'urbanisme sont également payantes.**



## Le PACS À LA MAIRIE

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, le Pacte Civil de Solidarité (PACS) se fait uniquement à la mairie de résidence commune des deux partenaires du PACS.

Cette démarche se fait uniquement sur rendez-vous les mardis de 16H00 à 18H00.

**Vous pouvez venir retirer le dossier à l'accueil :**

- Déclaration conjointe du PACS
- Convention du PACS

Pièces à fournir : La carte d'identité et l'extrait d'acte de naissance des deux partenaires.

**Plus d'informations à l'accueil de la mairie.**



## Location de salles et de matériels TARIFS 2018

Tarifs adoptés par le Conseil Municipal dans sa séance du 15 décembre 2016. Il est précisé que la location de matériels est réservée aux Jardais.

TARIFS PRIVÉS LES ORMEAUX	Week-end / férié / Réveillon	Semaine
<b>Caution à l'année pour les salles</b>	<b>500 €</b>	
<b>Caution ménage</b>	<b>120 €</b>	
<b>Petite salle et salle de réunion</b>		
Vin d'honneur, assemblée générale	98 €	93 €
Soirée dansante, buffet froid, mariage	167 €	98 €
Utilisation le lendemain (ou groupe si mauvais temps)		47 €
<b>Grande Salle</b>		
Vin d'honneur, assemblée générale	120 €	99 €
Mariage, soirée dansante - sans la cuisine	315 €	220 €
Mariage, soirée dansante, spectacle - avec la cuisine	445 €	330 €
Utilisation le lendemain		127 €
<b>Salle de spectacle</b>		
<b>Caution par manifestation à la salle de spectacle</b>	<b>500 €</b>	
<b>Caution ménage</b>	<b>120 €</b>	
Congrès, assemblée générale	120 €	93 €
Concert, spectacle	167 €	136 €
<b>Salle annexe du complexe sportif de Madoreau</b>		
Vin d'honneur, assemblée générale	98 €	93 €
TARIFS ASSOCIATIONS JARDAISES		
<b>Caution à l'année pour les salles</b>		<b>500 €</b>
<b>Caution ménage</b>		<b>100 €</b>
<b>Petite salle</b>		
Concours de cartes		53 €
Soirée dansante		105 €
<b>Grande Salle</b>		
Concours de cartes - sans la cuisine		103 €
Autres manifestations - sans la cuisine		135 €
Autres manifestations - avec la cuisine		167 €
<b>Salle de spectacle</b>		
<b>Caution par manifestation à la salle de spectacle</b>		<b>500 €</b>
<b>Caution ménage</b>		<b>100 €</b>
1 séance		88 €
Forfait jusqu'à 6 séances		340 €
Forfait au delà de 6 séances		420 €
<b>Ensemble des Ormeaux</b>		
Forfait		340 €



## État Civil



### NAISSANCES

Le 19 février	Adélie RAVON
Le 28 mars	Elia VINCENT
Le 14 mai	Maélie CHARIÉ
Le 10 juillet	Julian DUPONT



### MARIAGES

Le 07 mars	Serge SIMONOFF et Laure FAVREAU
Le 25 mars	Elisabeth OUVRARD et Marianne CHERGUI
Le 25 Mars	Xavier CADOU et Nathalie BOURON
Le 15 avril	Thierry LEPETIT et Michelle CHENEVEAU
Le 24 avril	Daniel MENU et Marylène PROUST
Le 27 mai	Dominique BAREIL et Florence VRIGNON
Le 17 juin	Philippe CASARIN et Céline DIELEMAN
Le 26 août	Alban TORDOIR et Stéphanie WITRANT
Le 26 août	Frédéric LA GUERCHE et Julia MEYER
Le 26 août	Serge PATÉ et Stéphanie HENRION
Le 23 septembre	Julien ROSSIT et Caroline HUGUET
Le 23 septembre	Thierry BODIN et Alexina PAVARD
Le 04 novembre	Fabien PINEAU et Charlotte JOLLY

### DÉCÈS

Le 2 Janvier	Philbert TRAINEAU	Le 07 octobre	Marie-Thérèse CHUPEAU
Le 3 Janvier	Marie-Louise BIOGET veuve RULLEAU	épouse ARRIVÉ	
Le 7 Janvier	Jean-Claude PÉRIER	Le 10 octobre	Paulette WATRIN
Le 15 Janvier	Marthe LANNE veuve BARBIER	épouse ROGER	
Le 19 Janvier	Claudette VRIGNON épouse SYROT	Le 11 octobre	Jules GUICHETEAU
Le 26 Janvier	Jean-Pierre BOUGERET	Le 12 octobre	Denise GIGAN
Le 30 Janvier	Léone BÉCHIEAU veuve GUIET	épouse VÉBER	
Le 30 Janvier	Guy BEAUREGARD	Le 20 octobre	Alice STEHLIN
Le 04 février	Michel VAGINAY	veuve COMTE	
Le 15 février	Gérard PROUTEAU	Le 24 octobre	Jean-Claude DUDIT
Le 18 février	Roland CANTIN	Le 25 octobre	Léone MEUNIER
Le 22 février	Marcelle BALLET	veuve PAGNIE	
Le 28 février	Pierre MOILLARD	Le 30 octobre	Michelle LAURENT
Le 12 mars	Odette MALLET veuve DORIE	veuve GILLES	
Le 13 mars	Annic BAUDRIER épouse ZUGETTA	Le 31 octobre	Claude HENRY
Le 15 mars	Odette MARCHADIER veuve FRAQUIE	Le 01 novembre	Yvonne DUCLOS
Le 21 mars	Pierre DEJEAN	veuve FOUILLEUL	
Le 27 mars	Marcel RABILLÉ	Le 07 novembre	Claude BULTEAU
Le 31 mars	Jean ROQUES	Le 11 novembre	Raymonde DRUART
Le 09 avril	Anne-Marie HENRIET veuve BONTEMPS	veuve BOUILLET	
Le 15 avril	Jeanine BROSSARD veuve HERBERT	Le 13 novembre	Marie Thérèse BERTRAND
Le 27 avril	Roseline DENIS veuve CHUPEAU	veuve COUVREUR	
Le 02 mai	Gabrielle DELAIRE veuve ADÉMA	Le 18 novembre	Bernadette COTTEL
Le 06 mai	Jacqueline MORTIER veuve VOY	veuve MARÉCHAL	
Le 11 mai	Mélanie PONTOIZEAU veuve DUDIT	Le 22 novembre	François FEUILLET
		Le 24 novembre	Alice BOISSEAU
		veuve DEVAUX	
		Le 10 décembre	Jacques GAUVRIT
		Le 13 décembre	Daniel BERNARD
		Le 15 décembre	Milagros RUIZ
		épouse BAWEJSKI	
		Le 21 décembre	Jean DUCATILLION

# Programmation des Animations 2018

## JANVIER

### • Vendredi 5

16h00

Galette des Rois de L'ADL

Grande salle des Ormeaux

17h00

Vœux et Galette des Rois de l'UNC

Petite Salle des Ormeaux

### • Samedi 6

Journée

Tournoi en salle Football Club Jard Avrillé

Salle Omnisport

9h00

Assemblée Générale

de l'Amicale du Port Jardais

### • Dimanche 7

17h00

Galette des Rois Jard sur Mer Cyclo

Petite Salle

### • Mardi 9

13h30

Galette des Rois Amicale Jard Pétanque

Petite Salle

### • Jeudi 11

14h30

Assemblée Générale

des Amis Jardais

Petite Salle

### • Vendredi 12

17h30

Galette des Rois de l'Amicale Laïque

Petite Salle

### • Samedi 13

16h00

Galette des Rois Club Nautique Jardais

Salle La Grange

### • Mercredi 17

16h00

Réunion de Cohésion Médailleés Militaires

Salle H. de Ville

### • Jeudi 18

15h00

Galette des Rois de Lez'arts sur Mer

Petite Salle

### • Vendredi 19

18h00

Galette des Rois Pétanque Jardaise

Petite Salle

### • Jeudi 25

14h00

Galette des Rois de Jard Accueil

Grande salle des Ormeaux

### • Vendredi 26

18h00

Assemblée Générale de La Belle Aventure

### • Samedi 27

14h00

Concours de Belote de l'UNC

Grande salle des Ormeaux

### • Dimanche 28

13h00

Loto de l'Amicale Laïque

Grande salle des Ormeaux

## MARS

### • Samedi 3

12h00

Déjeuner Dansant de l'UNC

Grande salle des Ormeaux

### • Samedi 10

18h00

Loto de la Chasse St Hubert

Grande salle des Ormeaux

### ► Lundi 12, mardi 13

Représentation théâtrale

« les Tréteaux Jardais »

### ► Vendredi 16, samedi 17, dimanche 18, lundi 19

Représentation théâtrale

« les Tréteaux Jardais »

### • Vendredi 16

13h30

Concours de belote des Amis Jardais

Grande salle des Ormeaux

### • Samedi 17

10h00

Carnaval de l'école Saint Joseph

Centre Ville

### • Dimanche 18

Journée

Vide-Grenier de Danses & Cie

Grande salle des Ormeaux

### • Mardi 20

15h00

Connaissance du Monde de

Lez'arts sur Mer : Portugal

Cinéma

### ► Vendredi 23, samedi 24, dimanche 25

Représentation théâtrale

« les Tréteaux Jardais »

### • Samedi 31

20h00

Loto des Employés Municipaux

Grande salle des Ormeaux

## FÉVRIER

### • Mardi 6

15h00

Connaissance du Monde de

Lez'arts sur Mer : Texas

Cinéma

### • Samedi 10

19h00

Repas de la Saint Valentin du Football

Grande salle des Ormeaux

### • Dimanche 11

9h00

Assemblée Générale

de l'UNC

Petite salle des Ormeaux

### • Samedi 17

19h00

Soirée dansante de Danses & Cie

Grande salle des Ormeaux

### • Dimanche 18

14h00

Loto de la Gym Ludo Tonic

Grande salle des Ormeaux

### • Samedi 24

20h00

Loto du Football FCJA

Grande salle des Ormeaux



## AVRIL

- **Samedi 14**  
**09h30**  
Porte ouverte  
École Privée St Joseph

## MAI

- **Mardi 1<sup>er</sup>**  
**Journée**  
Journée des écrivains  
Port de Plaisance
- **Du 10 au 13 mai**  
Exposition Vente du Lion's Club  
Grande salle des Ormeaux
- **Dimanche 20**  
**Journée**  
Vide-grenier de la Pétanque Jardaise  
Parking des Ormeaux  
**Journée**  
Fête des peintres de Jardin des Arts  
Parking du Port
- **Samedi 26**  
**17h00**  
Rando Gourmande des Employés Municipaux  
Complexe Sportif  
**14h30**  
Théâtre des Enfants  
Cinéma
- **Dimanche 27**  
**14h30**  
Théâtre des Enfants  
Cinéma

## JUIN

- **Samedi 2**  
**15h00**  
Jard Run Color de l'Amicale des Employés  
et Foot  
Port
- **Dimanche 10**  
**Journée**  
Triathlon de l'OMSL  
Port

- **Vendredi 15**  
**14h00**  
Échange de Bulbes  
Ateliers Municipaux
- **Samedi 16**  
**19h00**  
Gala de danse de Danses & Cie  
Cinéma
- **Dimanche 17**  
**19h00**  
Gala de danse de Danses & Cie  
Cinéma
- **Samedi 23**  
**Soirée**  
Fête de la Musique et  
Feu de la Saint Jean
- **Dimanche 24**  
**Journée**  
Kermesse de l'École Saint Joseph
- **Tous les Mercredis de JUILLET ET AOÛT**  
Tournoi de Pétanque  
Parking du Fief L'abbesse  
et au Boulo
- **Dimanche 1**  
**Journée**  
Pique-Nique Amicale Jard Pétanque  
Stade
- **Vendredi 6**  
**Journée**  
Rando FFVendée  
Boulo
- **Samedi 7**  
**Journée**  
Tour de France
- **Dimanche 8**  
**13h00**  
Tournoi Annuel de Bridge BCJ  
Grande Salle des Ormeaux
- **Vendredi 13**  
**Soirée**  
Feu d'artifice suivi du bal populaire
- **Samedi 14**  
**Matinée**  
Cérémonie Patriotique  
Fête Nationale  
Monuments aux Morts
- **Dimanche 15**  
**Journée**  
Vide-grenier de l'OGEC  
Parking des Ormeaux
- **Du 16 juillet au 11 août**  
Exposition de Jardin des Arts  
Hôtel de Ville
- **Jeudi 19**  
**15h00**  
Don du sang  
Grande Salle des Ormeaux
- **Tous les Mercredis de JUILLET ET AOÛT**  
Tournoi de Pétanque  
Parking du Fief L'abbesse  
et au Boulo
- **Samedi 4**  
**10h00**  
Assemblée Générale  
Club Nautique Jardais  
Petite Salle des Ormeaux  
**17h00**  
Assemblée Générale  
ADJ  
Petite Salle
- **Du 16 juillet au 11 août**  
Exposition de Jardin des Arts  
Hôtel de Ville
- **Samedi 11**  
**19h00**  
Soirée « Moules Frites »  
Football Club Jardais  
Port
- **Mercredi 15**  
**Journée**  
Fête de la Mer  
Port de Plaisance  
**22h30**  
Feu d'artifice suivi du bal  
Port de Plaisance

- **Samedi 18**  
**18h00**  
Trail de la Vinière  
*Village de la Vinière*

## SEPTEMBRE

- **Samedi 1**  
**Journée**  
Rando du ping  
*Complexe sportif Madoreau*

- **Mardi 11**  
**15h00**  
Assemblée Générale  
de Rando Jard  
*Petite salle des ormeaux*

- **Vendredi 14**  
**14h00**  
Assemblée Générale  
Bridge Club  
*Petite Salle*

- **Dimanche 23**  
**14h00**  
Concours de danse de l'Amicale Laïque  
*Grande salle des Ormeaux*

- **Samedi 29**  
**19h00**  
Tête à tête de l'amicale Pétanque  
*Grande Salle*

## OCTOBRE

- **Vendredi 5**  
**13h30**  
Concours de Belote Les Amis Jardais  
*Grande Salle des Ormeaux*

- **Mardi 9**  
**16h00**  
Assemblée générale  
de Jard Accueil  
*Cinéma & Grande salle*

- **Samedi 13**  
**18h00**  
Assemblée générale  
de Lez'arts  
*Annexe de Madoreau*

- **Vendredi 19**  
**18h00**  
Assemblée Générale  
de l'Amicale Jard Pétanque  
*Petite Salle des Ormeaux*

- **Samedi 27**  
**13h30**  
Concours de Belote UNC  
*Grande Salle des Ormeaux*

## NOVEMBRE

- **Vendredi 9**  
**19h30**  
Assemblée Générale  
de la Pétanque Jardaise  
*Annexe de Madoreau*

- **Dimanche 11**  
**Matinée**  
Cérémonie Patriotique  
*Parking du Fief l'Abbesse*  
**12h30**  
Banquet UNC  
*Grande Salle des Ormeaux*

- **Dimanche 18**  
**14h00**  
LOTOT Ogec St Joseph  
*Grande Salle*

- **Mardi 24**  
**13h00**  
Tournoi Vin nouveau Bridge  
*Petite Salle des Ormeaux*

- **Jeudi 22**  
**14h00**  
Projection de film et Soirée Beaujolais  
*Jard Accueil - Cinéma*

- **Samedi 24**  
**14h00**  
Concours de Belote Amicale Laïque  
*Grande salle des Ormeaux*  
**19h00**  
Repas fin de saison Jard sur Mer Cyclo  
*Petite Salle des Ormeaux*

- **Dimanche 25**  
**10h00**  
Assemblée Générale  
Jard sur Mer Cyclo  
*Petite Salle des Ormeaux*

## DÉCEMBRE

- **Samedi 1**  
**18h00**  
Soirée Téléthon Pétanque Jardaise  
*Grande Salle des Ormeaux*

- **Samedi 8**  
**19h00**  
Sainte Barbe  
*Grande Salle des Ormeaux*

- **Jeudi 13**  
**09h00**  
Repas de Noël Les Amis Jardais  
*Grande Salle des Ormeaux*

- **Mardi 18**  
**14h00**  
Tournoi de Noël Bridge Club Jardais  
*Petite Salle des Ormeaux*  
**20h00**  
Arbre de Noël de l'OGEC  
*Grande salle des Ormeaux*

- **Samedi 22**  
**14h00**  
Concours de Belote Football Club  
*Grande Salle des Ormeaux*





# 2018

ville de Jard sur Mer

"L'équipe municipale  
vous présente ses meilleurs voeux"

Mireille Gréau